

Nouvelle vidéo TECHNI'Boost de DAF Conseil
Sécuriser une Mégane 5 E-Tech :
La procédure de consignation expliquée pas à pas !

Lisses, le 15 mai 2025 – L'électrification du parc roulant impose une évolution rapide des pratiques en atelier. La consignation des véhicules électriques, étape clé pour garantir la sécurité des interventions, devient un enjeu technique majeur face à la complexité croissante des systèmes haute tension.



Dans son nouveau TECHNI'Boost, DAF Conseil poursuit son accompagnement des professionnels de la réparation engagés dans l'électromobilité, en proposant un focus dédié à la consignation de la Renault Mégane 5 E-Tech.

Après un rappel des documents, habilitations et équipements indispensables à la mise en sécurité du véhicule, le formateur expert DAF Conseil déroulera pas à pas les étapes de la procédure, à suivre avec la plus grande rigueur selon les consignes du constructeur. Il détaillera successivement le retrait du frein de parking, la préparation de l'habitacle, la consignation proprement dite, puis terminera par le contrôle d'absence de tension à l'aide d'un VAT.

Bien entendu, seuls les professionnels titulaires d'une habilitation B2VL / BCL sont autorisés à travailler sur les éléments haute tension des VE, une habilitation qu'ils pourront obtenir en suivant [une formation dédiée](#).

Mise en ligne **vendredi 23 mai à 15h30** sur la chaîne YouTube de DAF Conseil ([Cliquez ici pour vous rendre sur la page d'accueil du TECHNI'Boost](#)).

Ce TECHNI'Boost est le 22^e de la série. Les internautes peuvent [retrouver l'ensemble des sujets abordés dans les précédents TECHNI'Boost sur la chaîne YouTube](#) de DAF Conseil.

Afin de ne manquer aucun rendez-vous, ils **sont invités à s'abonner à la chaîne YouTube de DAF Conseil pour recevoir des alertes** lors de la publication de nouveaux TECHNI'Boost.



Lancé fin 2020, DAF Conseil donne rendez-vous aux internautes tous les 2 mois pour suivre un nouveau TECHNI'Boost. Les experts de l'équipe de formation y abordent, avec pédagogie, des thématiques liées aux diagnostics, aux habilitations électriques, au contrôle des capteurs, aux ADAS ou bien d'autres thématiques encore.

Les évolutions technologiques des véhicules sont nombreuses. Depuis toujours, DAF Conseil met tout en œuvre pour accompagner l'ensemble des acteurs de la réparation automobile multimarque afin de leur permettre d'être mieux armés face aux évolutions majeures du marché. Les TECHNI'Boost s'inscrivent donc dans la mission principale de DAF Conseil : « *Booster de performances* ». En mettant à disposition des vidéos de formation technique en accès libre sur sa chaîne YouTube, l'expert en services automobiles ouvre l'accès à la connaissance à un plus large public et participe à la vulgarisation des technologies de l'automobile.

A propos de DAF Conseil

Créée en août 2006, DAF Conseil (**D**iagnostic **A**ssistance **F**ormation **C**onseil) est aujourd'hui le « booster » de performances des acteurs de la réparation automobile (constructeurs, équipementiers, réseaux de réparation, distributeurs, réparateurs) pour les aider à assimiler et anticiper les évolutions du marché. La société présidée par Jacques de Leissègues poursuit sa croissance avec un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros en 2023. DAF Conseil intervient dans les domaines suivants : formation en présentiel, e-learning ou « blended-learning », assistance technique téléphonique et diagnostic à distance (Remote DIAG), gestion de